
Procès-verbal de la réunion **extraordinaire**
tenue le 29 avril 2021, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 144
(Découvreurs : 62)
(Navigateurs : 82)

Ordre du jour FERMÉ

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Proposition globale de règlement sectoriel
 5. Volet intersectoriel et poursuite de la mobilisation
-

1. Mot de bienvenue

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il tient à souligner le caractère exceptionnel et urgent de cette rencontre extraordinaire.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

« QUE Maryse Lagueux agisse comme présidente d'assemblée et Marie-Claude Choquette agisse comme coprésidente pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Gilles Bouchard

-Adoptée à l'unanimité-

3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeur : Pierre-Yves Grenier
Appuyeur : Yannick Coutu

-Adoptée à l'unanimité-

4. Proposition globale de règlement sectoriel

À l'aide des documents préparés pour la présente rencontre, Martin Hogue présente, par blocs, la proposition globale de règlement sectoriel. D'abord, il tient à souligner que les

demandes patronales sont pratiquement toutes retirées au fil des rencontres de négociation. Puis, il nous rappelle les quatre grandes cibles prioritaires pour la FSE. En ce qui a trait au salaire, il en fait une brève présentation, mais insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'entente de principe au niveau intersectoriel pour le moment. (Annexes I et II)

Une période de questions et de commentaires s'ensuit auxquels le président répond afin de faciliter la compréhension.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale SEDR-CSQ (Unité d'accréditation des Découvreurs/Unité d'accréditation des Navigateurs) d'accepter la proposition de règlement sectoriel sur l'entente nationale négociée par la FSE-CSQ. »

Proposeur : Mario Lamontagne
Appuyeur : Gilles Bouchard

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Volet intersectoriel et poursuite de la mobilisation**

Comme aucune entente n'est intervenue présentement au niveau intersectoriel et que des éléments demeurent à négocier concernant les assurances et les montants forfaitaires au niveau salarial, il est donc de mise de poursuivre la mobilisation.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale de poursuivre la mobilisation telle qu'indiquée dans le plan d'action. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Patrice Bélanger

-Adoptée à la majorité-

Levée de l'assemblée à 21 h 15.

MARTIN HOGUE
Président

SYLVIE PERREAULT
Secrétaire-trésorière